

IFPS

Centre Hospitalier Sainte-Marie
PRIVAS

Institut de Formation des Professions de Santé

Sainte-Marie de Privas

19, cours du Temple – BP 241

07000 PRIVAS

ifps@ahsm.fr

<http://ifsiprivas.theia.fr/>

LIVRET D'ACCUEIL



SOMMAIRE

1. Introduction	2
L'historique de l'institut	2
Les formations	2
- Les formations du secteur sanitaire	2
- Les formations du secteur social	3
- Les actions de formations professionnelles continues	3
Environnement de travail	3
Accessibilité	3
Localisation géographique	3
2. L'équipe	5
Organigramme et coordonnées	5
Les référents handicaps	6
Les compétences des équipes pédagogiques	7
- Les diplômes professionnels	7
- Les diplômes universitaires	7
3. La vie étudiante	8
Les horaires de l'institut	8
Le parking	8
Le repas	8
Les aides financières	8
- Bourse régionale	8
- Bourse de mobilité internationale	8
- Fonds d'Aide d'Urgence	9
- Indemnités de stage	9
- Pass'Région	9
Autres acteurs de la vie étudiante	9
- L'Université Grenoble Alpes	9
- La ville de Privas	10

1. Introduction

Ce livret s'adresse à toutes personnes accueillies à l'institut : apprenant, nouveau salarié, étudiant cadre de santé...

L'historique de l'institut

L'Association Hospitalière Sainte-Marie, fondée par la Congrégation des sœurs de Sainte-Marie de l'Assomption, gère cinq établissements hospitaliers, tous spécialisés en psychiatrie, établissements privés participant au service public hospitalier. Ils sont situés à Clermont-Ferrand, Le Puy, Rodez, Nice et Privas. L'institut de formation est adossé au centre hospitalier Sainte-Marie, de Privas.

1953 : Création de l'école d'infirmières formant 30 infirmiers psychiatriques.

1976 : Agrément pour dispenser la formation d'infirmier de secteur psychiatrique

1992 : Réforme des études d'infirmière. L'Institut de Formation forme des infirmiers en soins généraux.

Les élèves obtiennent le statut étudiant.

1995 : Agrément pour dispenser la formation d'infirmier en soins généraux

2001 : Obtention de la certification ISO 9001.

L'IFSI de Privas devient le premier centre de formation en soins infirmiers certifié en France.

2003 : Ouverture d'une section d'aide médico-psychologique.

2005 : Décentralisation et budget autonome.

2006 : Inscription de la politique de formation continue dans le plan santé mentale.

2007 : Obtention de la déclaration préalable nous autorisant à dispenser la formation d'aide médico-psychologique

2009 : La formation en soins infirmiers s'inscrit dans le dispositif LMD et s'ouvre à l'universitarisation des études. Le partenariat universitaire est signé avec l'université Joseph Fourier de Grenoble, devenu aujourd'hui Université Grenoble Alpes (UGA).

2011 : Obtention de renouvellement de l'agrément suite à l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier.

2014 : Intégration des formations aides-soignants et ambulanciers par transfert de celles-ci des IFAS IFA du Centre Hospitalier des Vals d'Ardèche.

2015 : L'IFSI devient IFPS (Institut de Formation des Professions de Santé).

2016 : Agrément pour la formation Accompagnant Educatif et Social – AES

Les formations

Les formations du secteur sanitaire

La formation initiale préparant au diplôme d'Etat d'infirmier; 66 étudiants par promotion.

La formation initiale préparant au diplôme d'Etat d'aide-soignant, 54 apprenants

La formation initiale préparant au diplôme d'Etat d'ambulancier, 24 élèves par session (2 sessions par an).

Les formations du secteur social

La formation initiale préparant au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social, agrément pour 60 élèves.

Les actions de formations professionnelles continues

La formation d'auxiliaire ambulancier, 3 sessions par an de 24 personnes maximum.

Le département de formation continue des professionnels propose 11 thèmes de formation¹.

Environnement de travail

Dans l'enceinte même du Centre Hospitalier Sainte-Marie, 3000 M² sont réservés à l'Institut de formation. Cette localisation permet aux stagiaires un ancrage direct dans la réalité du soin et de l'accompagnement.

Les apprenants bénéficient de conditions de formation très favorables à leur apprentissage. :

- Une salle informatique équipée de 25 postes avec connexion internet et d'un copieur
- Des tablettes numériques
- Wifi sur tout l'institut
- Un centre de documentation
- Un espace de simulation sanitaire
- Une salle de simulation sociale (AES)
- Une salle Snoezelen
- Des salles de cours équipés de vidéoprojecteurs et tableaux interactifs
- Des salles de TP aménagées (lits, mannequins...)
- Des salles d'entretien

Accessibilité

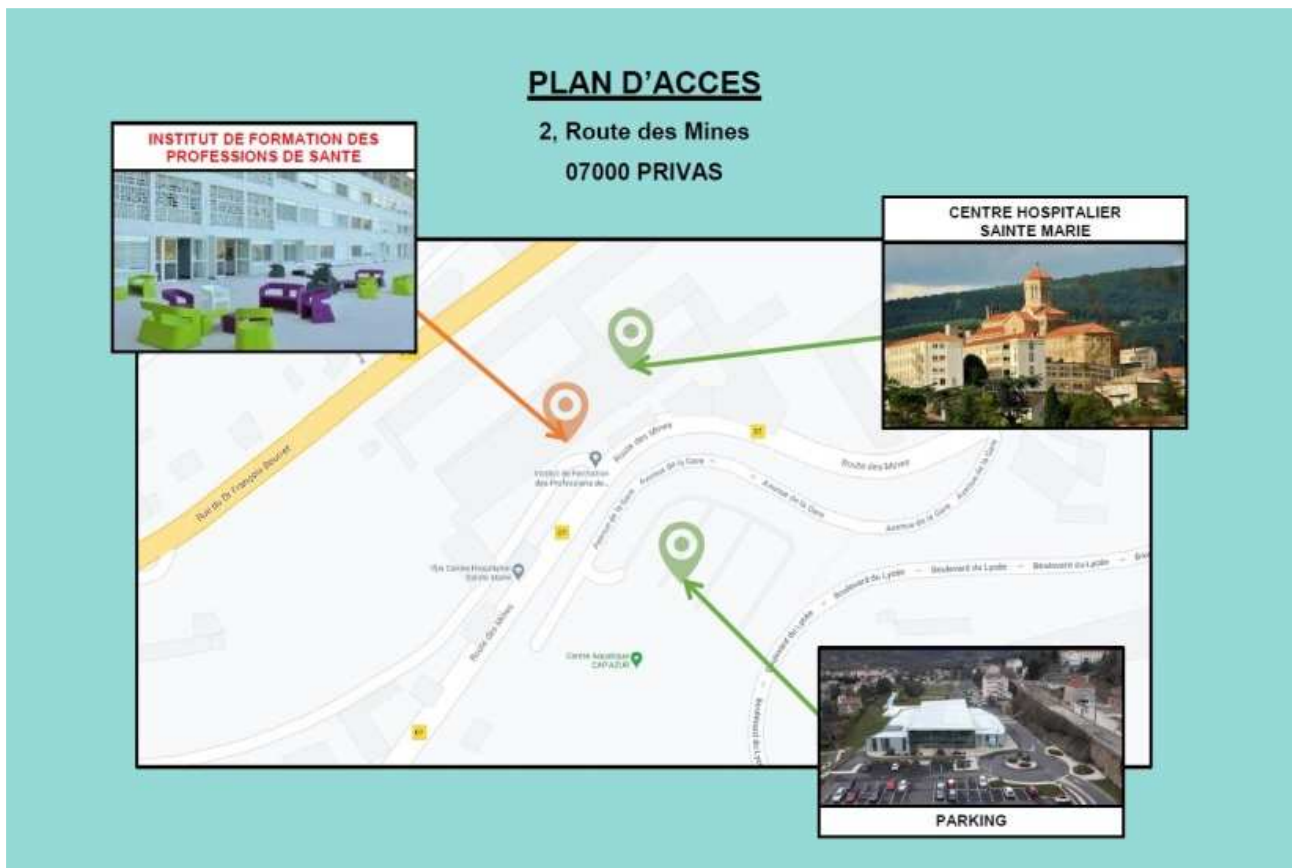
L'institut est accessible aux personnes à mobilité réduite :

- Place handicap devant la porte de l'institut
- Toilettes aménagée
- Ascenseur

Localisation géographique



¹ Catalogue de formation disponible sur le site internet



Itinéraire

ITINERAIRE

- A la sortie de l'autoroute, rejoindre D104n.

16
Loriol
Privas Loriol-sur-Drôme
Livron-sur-Drôme
La Voufte-sur-Rhône
Crest
- Prendre direction Le Pouzin
- Entrer dans Les Fonts du Pouzin et continuer D104

LES FONTS DU POUZIN
- Prendre direction Saint Julien en Saint Alban
- Passer par Flaviac puis Coux
- Prendre direction Privas
- Entrer dans Privas et continuer D104

PRIVAS
- Tourner à gauche sur D2
- Tourner à droite sur D7

IFPS PRIVAS

2. L'équipe

Organigramme et coordonnées

Direction		
HEYRAUD Marie-Josèphe	04 75 20 16 04	marie-josephe.heyraud@ahsm.fr
Cadre administrative RH - Qualité		
THEROND Sandrine	04 75 20 16 03	sandrine.therond@ahsm.fr
Secrétariat		
LEMAITRE AJEKNA Fatima	04 75 20 16 02	fatima.lemaitre-ajekna@ahsm.fr
SUEL Edwige	04 75 20 16 00	edwige.suel@ahsm.fr
TRUWANT Christel	04 75 20 16 01	christel.truwant@ahsm.fr
Coordination des stages		
OLAGNON Sylvie	04 75 20 16 06	sylvie.olagnon@ahsm.fr
RAMOS Françoise	04 75 20 16 15	Françoise.ramos@ahsm.fr

Equipe Pédagogique		
Responsable Pédagogique		
HOMERIN Marie-Pierre	04 75 20 16 05	mariepierre.homerin@ahsm.fr
Formation AES		
BOUVERET-FLEURY Stéphanie	04 75 20 16 16	stephanie.bouveret-fleury@ahsm.fr
BLACHIER Sophie	04 75 20 16 10	sophie.blachier@ahsm.fr
Formation AS		
AULAGNIER Séverine	04 75 20 16 08	severine.aulagnier@ahsm.fr
BASS Patricia	04 75 20 16 09	patricia.bass@ahsm.fr
BOUVERET-FLEURY Stéphanie	04 75 20 16 16	stephanie.bouveret-fleury@ahsm.fr
Formation AMBU		
MAUREL Sabine	04 75 20 16 13	sabine.maurel@ahsm.fr
VASSAS Thomas	04 75 20 16 12	thomas.vassas@ahsm.fr
Formation IDE		
ARLAUD Géraldine	04 75 20 16 14	geraldine.arlaud@ahsm.fr
CHAMP Nicolas	04 75 20 16 17	nicolas.champ@ahsm.fr
GROUSSON Cyril	04 75 20 16 21	cyril.grousson@ahsm.fr
GUIGUET Andrée	04 75 20 16 28	andree.guiguet@ahsm.fr
LAGATIE Jérôme	04 75 20 16 20	jerome.lagatie@ahsm.fr
MOULIN Armelle	04 75 20 16 19	armelle.moulin@ahsm.fr
RAMOS Françoise	04 75 20 16 15	francoise.ramos@ahsm.fr
SANNA Elodie	04 75 20 16 18	elodie.sanna@ahsm.fr
SAVRE Pierre-Olivier	04 75 20 16 22	pierreolivier.savre@ahsm.fr

Centre de Documentation et d'Information		
BOURGOIS Cécile	04 75 20 15 16	cecile.bourgois@ahsm.fr
Assistant Multimédia		
DENNEMONT Fabrice	04 75 20 16 24	fabrice.dennemont@ahsm.fr
Agent d'entretien		
DUMAS Loic	04 75 20 16 25	loic.dumas@ahsm.fr
SALADINO Claudine	04 75 20 16 25	claudine.saladino@hsm.fr

Les référents handicaps

L'institut vous accompagne et peut mettre en place des aménagements tout au long de votre formation.

Si vous avez un handicap reconnu ou en cours de reconnaissance ou bien que vous souhaitez avoir des informations, vous avez la possibilité de vous adresser à nos référents handicap.

Section de Formation	Référent Administratif	Coordonnées
Sélection	Edwige SUEL	04 75 20 16 00 edwige.suel@ahsm.fr
AES - AMBU	Fatima LEMAITRE -AJEKNA	04 75 20 16 02 fatima.lemaitre-ajekna.@ahsm.fr :
AS - IDE	Christel TRUWANT	04 75 20 16 01 christel.truwant@ahsm.fr

Section de Formation	Référent Administratif	Coordonnées
AES	Sophie BLACHIER	04 75 20 16 10 sophie.blachier@ahsm.fr
AMBU	Thomas VASSAS	04 75 20 16 12 thomas.vassas@ahsm.fr
AS	Séverine AULAGNIER	04 75 20 16 08 severine.aulagnier@ahsm.fr
AS	Stéphanie BOUVERET FLEURY	04 75 20 16 16 stephanie.bouveretfleury@ahsm.fr
IDE	Cyril GROUSSON	04 75 20 16 21 cyril.grousson@ahsm.frr
IDE	Jérôme LAGATIE	04 75 20 16 20 jerome.lagatie@ahsm.fr
IDE	Pierre-Olivier SAVRE	04 75 20 16 22 pierreolivier.savre@ahsm.fr
IDE	Elodie SANNA	04 75 20 16 18 elodie.sanna@ahsm.fr

Les compétences des équipes pédagogiques

Les diplômes professionnels

Les diplômes professionnels	
14	Diplômes d'Etat de cadre de santé
17	Diplômes d'Etat d'infirmier
1	Diplôme d'Etat de puéricultrice
1	Diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale et familiale
1	Diplôme d'Etat d'aide-soignant
1	Brevet Technicien Supérieur Economie Sociale Familiale

Les diplômes universitaires

Les diplômes universitaires	
7 Master 2	1/Sciences humaines : Philosophie 1/Sciences politiques : Politiques publiques de santé 1/Sciences de l'éducation 2/Sciences humaines et sociales éducation et formation dans le secteur sanitaire et social 1/Droit public de la santé 1/Mise en valeur du patrimoine
7 Master 1 Et Maîtrise	1/Management sciences de gestion 1/Sciences de l'éducation 2/Maîtrises sciences humaines et sociales mention sciences de l'éducation 1/Management des organisations sanitaires 1/Certificat des politiques publiques de santé 1/ Maîtrise de lettres modernes
6 Licences	2/Administration économie et sociale 1/Sciences physiques de la matière 1/Psychologie 1/Histoire 1/Licence en sciences hospitalières et Agrégation d'enseignement supérieur (Diplômes universitaires belges)
Autres diplômes	1 DIU de soins palliatifs 1 DIU du service de santé et de secours médical 2 DU d'Hygiène 2 Certificats d'animateur de méthode de manutention 1 Certificat de praticien qualifié en aérothérapie 1 DEUG de psychologie 3 certificats de formateurs AFGSU DEUG Sciences de la vie DEUG Sciences de la matière DEUG Physique chimie

3. La vie étudiante

Toutes les informations relatives à la formation des apprenants sont disponibles sur notre plateforme THEIA : <https://elffe.theia.fr/>.

Les horaires de l'institut

Planification variable de de 8h à 17h du Lundi au Vendredi, sur la base de 35 heures par semaine.

Un badge d'accès est remis à l'arrivée.

Le parking

Possibilité de se garer sur le parking du Centre Aquatique, en face de l'institut.

Il est strictement interdit de se garer dans l'enceinte de l'hôpital.

Deux places handicapées sont disponibles devant l'entrée de l'institut.

Le repas

Pour se restaurer, les étudiants ont à leur disposition soit :

- Un self au sein du Centre Hospitalier Sainte-Marie pour des tarifs de 2.83 € ou 4.15 €. La vente des tickets se fait à l'accueil de l'hôpital.
- Un espace étudiant équipé de micro-ondes, de réfrigérateurs et de tables de pique-nique sur une grande terrasse.

Les aides financières

Bourse régionale

C'est une bourse d'études attribuée sur critères sociaux. Son attribution est fonction de la situation personnelle, familiale et est soumise à des conditions de ressources pour :

- Les élèves et étudiants des instituts de formation sanitaire et sociale, agréés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Les jeunes en poursuite d'étude, les demandeurs d'emploi non indemnisés et tout autre apprenant non-salarié

Le dépôt des dossiers s'effectue sur le portail Internet www.aidesfss.auvergnerhonealpes.fr.

Contact étudiants et élèves : 0 800 881 839 - aidesfss@auvergnerhonealpes.fr

Portail des aides régionales : www.aidesfss.auvergnerhonealpes.fr

Site de la Région : www.auvergnerhonealpes.fr

Bourse de mobilité internationale

La bourse de mobilité internationale est destinée à financer un projet de stage à l'étranger pour les étudiants infirmiers de 2^{ème} année. Elle est versée selon plusieurs critères d'éligibilité par la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Fonds d'Aide d'Urgence

Le Fonds d'Aide d'Urgence (FAU) est une aide à caractère exceptionnel, qui peut être attribuée par la Région à toute personne inscrite dans une formation sanitaire et sociale autorisée par le Conseil régional.

Le demandeur doit rencontrer un travailleur social qui est chargé de renseigner un dossier de demande. Sa situation est ensuite examinée au sein d'une commission.

Les dates de commission sont communiquées par le secrétariat de l'institut tout au long de l'année scolaire.

Indemnités de stage

La formation infirmière est éligible à l'indemnisation des stages et des déplacements.

Le montant des indemnités s'élève à :

- 36 €/semaine en 1^{ère} année
- 46 €/semaine en 2^{ème} année
- 60 €/semaine en 3^{ème} année

Les indemnités de frais de déplacement sont calculées selon le lieu de stage/domicile et selon les modalités règlementaires fixées par le conseil régional.

Pass'Région

Vous pouvez bénéficier du Pass'Région si vous êtes âgés de 16 à 25 ans inscrit dans un établissement de formation sanitaire et sociale agréé par la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le Pass'Région apporte de nombreux avantages :

- 30 € pour les spectacles et concerts, 5 places de cinéma à 1 €, 15 € pour l'achat de livres, accès gratuit au musées et sites partenaires
- 30 € pour l'achat d'une licence sportive
- Financement du PSC1
- Possibilité d'aides pour le permis de conduire ou le passage du BAFA, BAFD, BNSSA et JSP

Le Pass'Région se commande sur [l'appli Pass'Région](#) ou passregion.auvergnerhonealpes.fr.

Autres acteurs de la vie étudiante

L'Université Grenoble Alpes

Une carte étudiant est fournie par l'université de Grenoble aux étudiants infirmiers. Elle donne droit à des avantages multiples ainsi que l'accès aux services du CROUS. Les étudiants ont accès à toutes les bibliothèques universitaires et l'espace numérique (ENT) de l'université de Grenoble.

Chaque mois vous pouvez retrouver sur la plateforme de l'institut, l'actualité du pôle universitaire Drôme-Ardèche (ADUDA).

Maison de l'étudiant Drôme-Ardèche	04 75 78 10 26	adu2607@aduda.fr
Centre Santé Jeune	04 75 56 62 11	centresantejeunes@mairie-valence.fr
Bibliothèque Universitaire	04 38 38 84 00	catherine.granier@univ-grenoble-alpes.fr
Service des Sports Universitaires	04 38 38 84 20	suaps-valence@univ-grenoble-alpes.fr

La ville de Privas

Notre institut se situe au sein de la ville de Privas en Ardèche. Quelques adresses utiles :

Mairie de Privas

Place de l'Hôtel de Ville- BP 612

07006 PRIVAS CEDEX

04 75 64 06 44

mairie@privas.fr

<https://www.privas.fr/>

ACTION SOCIALE ET SOLIDAIRE

Centre Communal d'Action Social (CCAS)

111, Boulevard du Lycée – Pôle Maurice Gounon

04 75 64 47 82

ccas@ccas-privas.fr

Resto du Cœur

Centre Hospitalier Sainte-Marie – Route des Mines

04 75 66 03 87

Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

2 Bis, Rue de la Recluse

0800 07 07 00

EMPLOI

Pôle Emploi

ZA du Lac – Chemin de Chamarras

39 79

LOGEMENT

Foyer Privadois Habitat Jeune

6, Avenue Saint Exupéry

04 75 64 26 54

TRANSPORT

Boutique T'CAP (Transport Urbain)

2, Cours de l'Esplanade

04 75 35 85 30

www.t-cap.mobi

LOISIRS

MJC Centre Social Couleurs des Liens

27, Boulevard de Lancelot

04 75 30 37 30

accueilliens.couleursdesliens@orange.fr

Centre aquatique CAP'AZUR

Avenue de la Gare

07 28 70 25 38

Médiathèque Municipale Jacques Dupin

Rue Elie Reynier

04 75 64 68 50

mediatheque@privas.fr

Conservatoire de musique et théâtre

2 Place des Récollets

04 75 64 14 16

Théâtre de Privas

Place André Malraux

04 75 64 62 00

Cinéma Le Vivarais

1 Bis, Cours du Temple

09 83 04 40 27